

Élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial Pays Rhénan

Atelier d'élaboration n° 1 Bâti et habitat

Le jeudi 28 Mars 2019

Réunis en atelier d'élaboration du programme, **les participants ont fait les propositions suivantes**

Incitation à la rénovation énergétique

- Information en communes et à la communauté de communes :
 - Poste dédié à l'animation de la rénovation type Ambassadeur du Climat à la communauté de communes ;
 - Formation d'un référent énergie dans chaque Mairie, sur les différentes problématiques d'émissions de gaz à effet de serre, capables de sensibiliser les habitants, et de les orienter vers les personnes et structures ressources. A défaut de personnel prévoir des fiches synthétiques ;
 - Créer un site Climat au niveau de la communauté de communes, regroupant toutes les informations nécessaires sur l'amélioration du bâti, les bons usages, la consommation responsable, etc. Faire en sorte que tous les sites municipaux et intercommunaux renvoient sur ce site, par des liens visibles directement depuis leur page d'accueil.
- Animation et sensibilisation lors des événements publics dans les communes :
Exemples
 - Stand dédié à la rénovation ;
 - Un « Climabus » itinérant en tournée dans les communes.
- Information en direct chez le particulier :
 - Mise en évidence des faiblesses des bâtiments par l'organiser de visite thermographiques de quartier, invitant les habitants à bénéficier d'un rapide diagnostic de leur habitation, et, s'ils le souhaitent, à être mis en contact directement avec Oktave, pour un accompagnement personnalisé ;
 - Les caméras thermiques pourront être mises à disposition des habitants, gratuitement (le prêt sera accompagné par une rapide formation à l'utilisation de ces appareils, et d'une assistance à l'interprétation des résultats.)
- Promouvoir les entreprises du secteur de la rénovation et/ou les enseignes de la grande distribution, notamment celles de bricolage, pour organiser des séances de sensibilisation à la rénovation du bâti, et de formation aux travaux d'isolation.
- Développer avec les écoles des programmes pédagogiques en phase avec les opérations de sensibilisation grand public.

Élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial Pays Rhénan

- Promotion des bonnes pratiques :
 - Recenser les opérations de rénovation les plus efficaces, effectuées sur le territoire, et travailler avec les propriétaires pour organiser des visites pédagogiques à destination des habitants.
 - Participer à la rénovation d'une habitation Témoin exemplaire énergétiquement ;
 - Création d'une signalétique : « Je m'engage pour le climat du Pays Rhénan » avec liste des actions que j'ai mis en place en faveur des économies d'énergies.
- Lors de Locations/Ventes en lien avec les DPE obligatoires informés sur les possibilités de rénovations.

Construction

- Favoriser les Eco constructions/quartiers :
Exemples
 - Aménager les lotissements de telle sorte que le dessin des parcelles permette des constructions bioclimatiques,
 - Imposer un réseau de chaleur renouvelable (géothermie, biomasse...) dans tout nouveau lotissement
 - Imposer dans le PLUi la nécessité d'inclure un stationnement vélo, dans les nouvelles constructions ;

Bâtiments communaux

- Mener, dans les écoles, des opérations de réduction des consommations organisées avec les élèves et le corps enseignant – attribuant à des projets pédagogiques tout ou partie des économies monétaires réalisées.
 - Evaluer le coût des consommations de fluides de l'école sur 3 ans
 - Sensibiliser les personnels
 - Aider le corps enseignant à définir des programmes de sensibilisation aux économies d'énergie
 - Passer avec chaque enfant une « convention » de bonne conduite.
 - Calculer en fin d'année le total des économies faites, par rapport à la moyenne des 3 dernières années
 - Reverser solennellement à l'école le montant de ces économies, pour offrir aux élèves un projet pédagogique ou un voyage...
- Affichages types Avant/Après des consommations des bâtiments publics rénovés et/ou affichage numériques des économies réalisées chaque semaine

Élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial Pays Rhénan

Sobriété énergétique

- Communiquer régulièrement sur les « bons gestes » permettant à chacun de réduire son empreinte carbone.
- Réaliser et distribuer aux commerçants des affiches rappelant aux automobilistes se garer devant chez eux qu'ils doivent couper leur moteur – ou d'autres bons gestes ayant un lien avec la nature de l'activité du commerçant.

Chauffage

- Organiser des groupements de commande pour l'achat de chauffages moins carbonés.
- Sur le modèle de l'obligation de faire ramoner ses cheminées au moins une fois par an : imposer aux propriétaires de chaudières une visite de contrôle / an.

Éclairage public

- Mener des initiatives d'extinction de l'éclairage communal, et viser, à terme, le label « villages étoilés ».